

## SEPARATEUR D'HYDROCARBURE PSDC40 BY-PASS

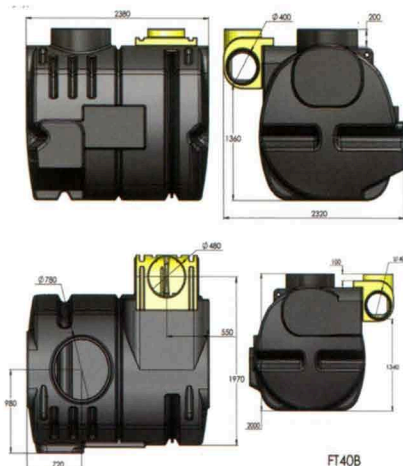
Les séparateurs d'hydrocarbures avec déversoirs d'orage (by-pass) sont les appareils les plus couramment installés. Équipés d'un by-pass complètement inspectable, le seul sur le marché, intégré à la cuve, ils traitent les eaux de ruissellement sur les voiries ou des parkings extérieurs. Le by-pass assure la distribution des eaux dans l'appareil, puis dérive une partie de celles-ci en cas d'orage.

Conçus selon la norme 858.1, nos séparateurs de classe 1 ont un rejet d'hydrocarbure inférieur à 5mg par litre.



### SEPARATEUR D'HYDROCARBURE PSDC40 DN400 BYPASS

Code : 5255



### PRODUCTDETAILS / DETAILS DE PRODUIT

Debiet (L/s) Débit (L/s)	40 L/S
Oppervlakte terrein (m²) Surface du terrain (m²)	5556-7401
afmetingen (cm) Dimension (cm)	238 x 232 x 200
Gewicht (kg) Poids (kg)	350
Totaal Volume (L) Volume total (L)	4500
Volume slibvang (L) Volume débourbeur (L)	4500
max debiet (L/s) débit admissible (L/s)	200
ø in - en uitgang (mm) ø entree - sortie (mm)	ø 400
Materiaal Matériel	PE (polyethyleen) PE (polyéthylène)
Certificaat Certificat	norm 858-1

\* En fonction de la nature de la surface à traiter (parking couvert ou non, aires de lavage ou site de dépôtage...) et en fonction des autorisations locales, il est accepté qu'une partie des effluents ne soit pas dirigée en totalité vers le séparateur. On installe donc un déversoir d'orage (by-pass) qui permet, en cas d'orage, qu'une fois le débit admissible du séparateur atteint, le reste de l'effluent passe en direct. Ce système est installé principalement au niveau des parkings découverts.

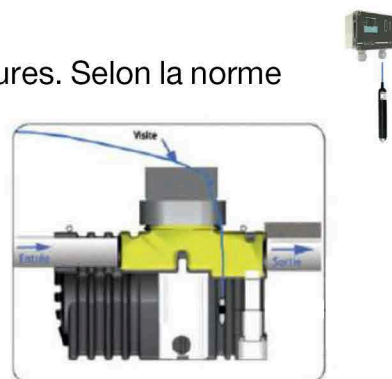


# SEPARATEUR D'HYDROCARBURE PSDC40 BY-PASS

## ALARME SEPARATEUR D'HYDROCARBURES

Détection de l'épaisseur maximum de la couche d'hydrocarbures. Selon la norme (EN 858-1) Européenne, l'alarme est obligatoire.

L'alarme doit être positionnée à la moitié de la hauteur entre le fil d'eau sortie et la hauteur d'obturation.



## ENTRETIEN

L'appareil doit être vidangé au minimum une fois par an s'il n'y a pas de pollution accidentelle. Il sera remis en eau après l'opération. Plus généralement, l'utilisateur doit contracter un protocole avec une société agréée et définir dans ce dernier la périodicité de ces opérations.

## CONSEILS DE POSE

L'installation du séparateur se fait hors gel, sur une couche de sable compacté d'épaisseur de 10cm minimum, ou sur béton de propreté, parfaitement de niveau.

1. Positionner l'appareil à l'aide des anneaux d'ancrage dans la fosse.
- 2. Remplir l'appareil d'eau clair par la sortie (éviter de le remplir par le trou d'homme afin que les pièces internes ne subissent pas de pression contraire). Effectuer le remblaiement simultanément, avec du sable compacté par couches successives de 30cm, jusqu'au niveau des canalisations.**
3. Raccorder ensuite l'appareil au réseau, avec des tuyaux au diamètre approprié.
- 4. Assurer que le flotteur est bien remonté en surface.**
- 5. Installer la ou les alarmes fournies, (pour le séparateur hydrocarbures, l'alarme de niveau est obligatoire selon la norme CE).**
6. Remplir l'appareil jusqu'au débordement, celui-ci doit être ventilé en amont.
7. Réaliser la dalle de répartition.
8. Equiper le séparateur d'un ou plusieurs regard(s) de visite (la norme préconise que toutes les parties de l'appareil doivent être visible, en particulier le by-pass. N»anmoins, nos séparateurs avec by-pass bénéficient du double accès dans le regard central, ce qui évite la pose de regard amont et aval.

## REHAUSSE

Rehausse HDPE 0B <30L/s 50cm - référence: 6707

Rehausse HDPE 0B <30L/s 100cm - référence: 6708

Réduction DS O800/600 >30L/s 50cm - référence: 1285

